

Familles en mouvance et Dynamiques intergénérationnelles

Un partenariat de recherche sociale, multidisciplinaire et multisectoriel

Bulletin de liaison, volume 4, no 2, mai 2004

La transition vers l'adoption d'enfants placés en famille d'accueil : le modèle québécois de la banque mixte

par

Françoise-Romaine Ouellette

Au Québec, au cours des années 1990, l'adoption est progressivement devenue l'un des principaux outils permettant d'offrir une famille stable à des enfants victimes d'abandon, d'abus ou de négligence. Elle se présente alors comme la rencontre de deux projets : le projet de vie élaboré pour un enfant placé et le projet parental des postulants à l'adoption. Une recherche menée dans une perspective anthropologique et juridique auprès de trois Centres jeunesse du Québec a permis d'étudier les diverses modalités de cette rencontre¹.

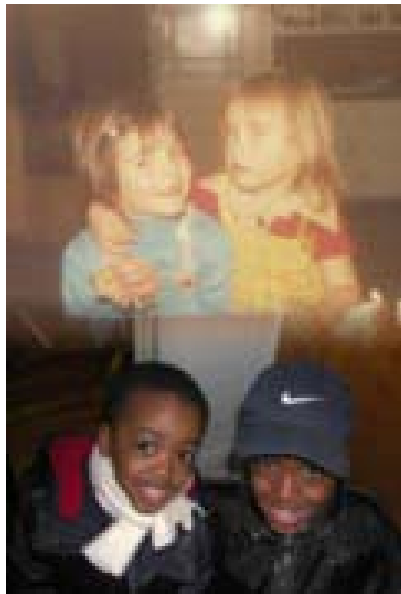
Les intervenants des Centres jeunesse sont maintenant tenus de clarifier le "projet de vie" de chaque enfant placé qui risque de ne pas pouvoir retourner vivre auprès de ses parents dans un avenir proche (MSSS 1994). Les trois grandes possibilités alors envisagées sont la réinsertion familiale, l'adoption et le placement jusqu'à la majorité. Quand une réinsertion dans le milieu d'origine n'est pas souhaitable ou réaliste, c'est principalement l'adoption qui est envisagée parce qu'elle crée un lien permanent et transfère aux nouveaux parents l'entière responsabilité de l'enfant. Il s'agit toujours d'une adoption plénière qui rompt tous les liens entre l'enfant et sa famille d'origine (ses parents, mais aussi ses frères et sœurs, grands-parents, oncles et tantes). Le placement jusqu'à la majorité serait une solution moins radicale, mais il n'assure pas l'engagement définitif de la famille d'accueil choisie (et ne permet pas au Directeur de la protection de la jeunesse de se désengager). Il n'est privilégié que lorsque l'intérêt de l'enfant s'oppose à

l'adoption ou que les conditions légales qui la permettraient ne peuvent être réunies.

Les enfants en cause ont souvent vécu des expériences traumatisantes ou de nombreux placements et ont parfois des troubles de l'attachement. De plus, leurs parents refusent le plus souvent de consentir à l'adoption et tentent d'en récupérer la garde, ce qui peut entraîner de longs délais avant que le projet d'adoption puisse se réaliser. En effet, il faut alors réunir des preuves de leur incapacité parentale afin d'obtenir une déclaration judiciaire d'admissibilité à l'adoption, tout en permettant que des contacts entre l'enfant et ses parents soient maintenus. Pour éviter que ces enfants orientés vers l'adoption soient privés d'une famille stable pendant cette période de délai, les Centres jeunesse du Québec ont développé des programmes d'adoption en « banque mixte » qui consistent à inciter les candidats à l'adoption à se proposer comme famille d'accueil d'un enfant susceptible de devenir légalement adoptable en cours de placement.

La grande majorité des placements en « banque mixte » se terminent comme prévu par l'adoption. C'est là un important indice de succès des efforts consentis pour harmoniser le projet parental de la famille d'accueil et le projet de vie élaboré pour l'enfant. Néanmoins, la recherche d'un nouveau lien parental qui soit tout à fait exclusif peut constituer un obstacle au déploiement plus large de ce type d'intervention en faveur des enfants.

D'une part, les parents d'accueil qui se conçoivent d'abord comme des candidats à l'adoption tolèrent mal de n'être que les



¹ Cette recherche intitulée « *La transition vers l'adoption d'enfants placés en famille d'accueil : le modèle québécois de la banque mixte* » est dirigée par Françoise-Romaine Ouellette, INRS, Centre Urbanisation, Culture et Société, en collaboration avec Dominique Goubau, Faculté de droit, Université Laval, assistés de Caroline Méthot, Julie Paquette et Véronique Stefan.

Des nouvelles du partenariat

Bonne nouvelle!... Nous avons obtenu une nouvelle subvention du Fonds québécois de recherche sur la société et la culture (FQRSC) dans le cadre du programme «Soutien aux équipes». Le partenariat pourra donc poursuivre ses activités pour une période de quatre ans, d'avril 2004 à mars 2008. L'équipe de recherche est composée d'Hélène Belleau, Johanne Charbonneau, Renée B. Dandurand, Denise Lemieux, Françoise-Romaine Ouellette de l'INRS Urbanisation, Culture et Société et d'Évelyne Lapierre-Adamcyk et Marianne Kempeneers, de l'Université de Montréal. La programmation, placée sous le thème du «nouveau contrat familial», sera réalisée en collaboration avec des partenaires gouvernementaux du Conseil de la famille et de l'enfance, du ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, du ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, de l'Institut de la statistique du Québec et des partenaires communautaires de la Confédération des organismes familiaux du Qué-

bec (COFAQ), de la Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRQ), de la Fédération québécoise des organismes communautaires Famille (FQOCF), du Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec (RIOPFQ) ainsi que des représentants du CHSLD-CLSC Nord de l'Île.

Le colloque «**Familles en transformation: quels enjeux éthiques**» a été un franc succès. Près de 200 personnes ont réfléchi aux questions éthiques soulevées par les changements familiaux durant les deux jours de ce colloque tenu en les 19 et 20 février au Centre Saint-Pierre à Montréal. Une publication réunissant les textes des communications et des conférences est en préparation sous la direction de Françoise-Romaine Ouellette de l'INRS, Renée Joyal de l'UQAM et Roch Hurtubise de l'Université de Sherbrooke.

Suite de la page 1

parents « psychologiques ». Ils souffrent des délais judiciaires et du fait que les parents légaux conservent l'autorité parentale et certains droits de visite tant que l'enfant n'est pas déclaré admissible à l'adoption. Lorsque la situation évolue vers un placement de l'enfant jusqu'à sa majorité, ils perçoivent cela comme un échec de leur propre projet et il peut arriver qu'ils renoncent à l'enfant qu'on leur a confié.

D'autre part, notre système légal ne prévoit aucune possibilité de prononcer l'adoption d'un enfant sans pour autant qu'il cesse d'appartenir à sa famille d'origine. Or, dans certaines situations, les parents biologiques consentiraient peut-être plus facilement à ce que leur enfant s'attache à ses nouveaux parents si cette adoption ne faisait pas radicalement table rase de ses liens d'origine. De plus, certains enfants plus grands qui refusent d'être adoptés l'accepteraient peut-être s'ils n'avaient pas du coup à perdre toute appartenance au réseau familial de leurs parents d'origine.

Les spécialistes du développement de l'enfant sont unanimes pour déplorer les nombreux déplacements et l'instabilité relationnelle que subissent les enfants placés. Plusieurs souhaiteraient même que le législateur impose des délais clairs pour la réalisation de projets d'adoption en faveur des enfants placés. Dans ce contexte où l'on mise de plus en plus sur l'adoption pour procurer un placement permanent aux enfants en difficulté, il serait pertinent de mener une réflexion approfondie sur le sens et les limites de notre adoption plénière. En effet, dans certaines circonstances, l'intérêt des enfants concernés ne justifierait-il pas d'envisager d'autres solutions légales innovatrices et plus nuancées?

Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), *L'adoption : un projet de vie. Cadre de référence en matière d'adoption au Québec*, Québec, 1994.

Quelques publications récentes

- Johanne Charbonneau, 2003. *Adolescentes et mères: histoires de maternité précoce et soutien du réseau social*, Presses de l'Université Laval.
- Johanne Charbonneau, 2003 « Maternité adolescente et rapport intergénérationnel », dans Marc Molgat et Emmanuelle Maunaye (éd.), *Les jeunes adultes et leurs parents. Autonomie, liens familiaux et modes de vie*, Presses de l'Université Laval et l'Harmattan.
- Conseil de la famille et de l'enfance, 2004. *Les parents au quotidien. Le rapport 2003 – 2004 sur la situation et les besoins des familles et des enfants*. Québec.
- Renée B.-Dandurand et Francine Saillant, 2003. «Des soins aux proches dépendants: quelle solidarité du réseau familial?» dans F. Saillant et M. Bouliane (éd.), *Transformations sociales, genre et santé*, Presses de l'Université Laval et l'Harmattan.
- Guylaine Guay, sous la direction de Nicole Marci-Gratton, 2003. *Préparation, rendement et réussite scolaires des enfants du Canada à partir de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (ELNEJ). Recension et analyse des écrits*. Document de travail, Familles en mouvance et dynamiques intergénérationnelles, INRS Urbanisation, Culture et Société.
- Évelyne Lapierre-Adamcyk et Germain Bingoly-Liworo. 2003. *Attitudes à l'égard de la famille et projets de fécondité au Québec*. Rapport de recherche, Familles en mouvance et dynamiques intergénérationnelles, INRS Urbanisation, Culture et Société.
- Denise Lemieux, 2004. « La formation du couple racontée en duo », dans *Sociologie et sociétés*, vol 35, no2, *De l'intimité*.
- Françoise-Romaine Ouellette, 2004. «Don et adoption plénière» dans I. Leblanc et S. Lallemant (éd.), *De l'adoption. Des pratiques de filiation différentes*. Clermont-Ferrand, Presses de l'Université Blaise-Pascal.
- Victor Piché et Céline Le Bourdais (éd.) 2003. *La démographie québécoise. Enjeux du XXI^e siècle*. Les Presses de l'Université de Montréal.

Nouvelles des chercheuses...

- Deux chercheuses du partenariat ont participé à la conférence La Presse / Radio-Canada intitulée : «*Des enfants pour le Québec*» tenu à Montréal en décembre dernier. Évelyne Lapierre-Adamcyk a présenté une communication dans l'atelier « un Québec à court d'enfants : scénarios d'avenir, conséquences pour la société ». Pour sa part, Johanne Charbonneau a présenté une communication dans l'atelier « Enfants de demain : Les jeunes veulent-ils, voudront-ils des enfants ». Ces deux présentations (ainsi que plusieurs autres présentées à la même conférence) sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.desenfantspourlequebec.ca/1024/fprogramme.htm>
- Céline Le Bourdais a donné une conférence, « Marriage and Cohabitation in Canada », le 22 novembre 2003 à Vancouver, dans le cadre de la session plénière, intitulée *Cohabitation and Marriage in Western Countries*, du 65e Colloque annuel du National Council on Family Relations (NCFR).
- Renée B.-Dandurand a été nommée au conseil d'administration de l'Institut Vanier de la famille. Elle a aussi accepté de faire partie du Comité conseil du projet de politique familiale municipale de la Ville de Québec.

Nouvelles des partenaires communautaires

Secteur communautaire famille

Le secteur communautaire Famille se compose de huit regroupements nationaux et organismes à rayonnement national ainsi que de regroupements régionaux et plus de 350 organismes communautaires Famille (OCF) actifs sur tout le territoire du Québec. Les huit regroupements nationaux sont :

- Association des haltes-garderies communautaires du Québec (AHGCCQ)
- Confédération des organismes familiaux du Québec (COFAQ)
- Centre québécois de ressources à la petite enfance (CQRPE)
- Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRO)
- Fédération québécoise des organismes communautaires Famille (FQOCF)
- Parents Secours du Québec (PSQ)
- Regroupement des organismes communautaires Famille de Montréal (ROCFM)
- Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec (RIOPFQ)

Dans le cadre des consultations pré-budgétaires 2004-2005, le secteur famille a déposé un mémoire auprès du ministre Yves Séguin. Vous le trouverez à l'adresse suivante : <http://www.cam.org/~fqocf/memoireseguin.pdf>. En complément, la COFAQ a déposé un mémoire le 17 février dernier, disponible sur le site Internet de la COFAQ au www.cofaq.qc.ca.

Entraide Parents

L'organisme a récemment mis sur pied un groupe s'adressant aux parents qui ont des enfants homosexuels : «Un de mes enfants est homosexuel (le)? Que peut-il lui arriver? Je ne sais plus quoi faire et quoi dire...» Ce groupe se réunit aux 15 jours pour tous les parents qui désirent partager sur ce sujet. Pour plus d'informations, <http://www.entraideparents.com/>

Une recherche évaluative a été réalisée sur une intervention menée par Entraide Parents. Intitulée «Étude de l'impact du programme Entraide-Parents: Parents de tout-petits sur les attitudes et les pratiques éducatives des parents», elle a été menée sous la responsabilité de Gérald Boutin, professeur, Département d'éducation et de formation spécialisée, Université du Québec à Montréal en collaboration avec les agents de recherche, Olivier Ménard, étudiant à la maîtrise, UQAM et Claudie Bonenfant, étudiante à la maîtrise, UQAM ainsi que Lorraine Gagnon, Nathalie Issa et les animatrices des ateliers de l'Association d'Entraide-Parents. Pour plus d'informations, contacter Entraide Parents au 418.664.0050 ou Info@entraideparents.com

Carrefour action municipale et familles

Le Carrefour action municipale et famille publie, depuis peu, un bulletin d'information qui paraîtra quatre fois l'an. Cette publication, intitulée *Municipalité & Famille*, sera consacrée aux réalisations des membres du Carrefour, aux résultats des recherches entreprises en collaboration avec le Carrefour, à la situation de son réseau, à l'annonce d'événements et de références de lectures portant sur la famille, à des articles concernant les familles du monde et, bien entendu, au développement des politiques familiales municipales au Québec. Ce bulletin d'information est destiné aux membres du Carrefour ainsi qu'aux organismes et réseaux concernés par l'action municipale en faveur des familles. Il est disponible sur le site Internet du Carrefour, au www.carrefourmunicipal.qc.ca. Le premier numéro (vol. 1, no. 1), paru en janvier, traitait entre autres de municipalités qui travaillent sur leur politique familiale, préoccupées par le développement local en faveur d'un milieu de vie accueillant pour les enfants et leurs parents.

LA MUNICIPALITÉ, UN MILIEU DE VIE ÉNERGISANT! 16^e Colloque sur l'action municipale et les familles, les 28, 29 et 30 mai 2004. Le prochain colloque du Carrefour action municipale et famille aura lieu pour une première fois en Mauricie, alors que la ville de Shawinigan recevra le 16^e colloque annuel de l'organisation. Cet événement d'envergure provinciale constitue une occasion privilégiée de réunir tous ceux et celles pour qui la famille est une priorité et qui souhaitent être « contagieux » à cet égard. Inscrivez dès maintenant ces dates à votre calendrier! Pour toute information concernant ce colloque, contactez Isabelle Lizée, agente de communication : par téléphone, au (450) 466-9777, ou par courriel, isabelle.lizee@carrefourmunicipal.qc.ca. Visitez le site Web du Carrefour: www.carrefourmunicipal.qc.ca.

Des nouvelles des partenaires gouvernementaux

**Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique,
Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille**

Les services de garde

Le Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique, de la Direction générale des politiques familiales vient de publier une recension des écrits sur l'intégration des enfants handicapés au sein des services de garde. L'objectif de la recension était de repérer les recherches effectuées dans les services de garde dans les pays occidentaux sur l'intégration des enfants handicapés et de synthétiser les résultats de ces recherches. La revue de littérature visait plus précisément à documenter les points suivants : les modalités de l'intégration des enfants handicapés, les obstacles et les problèmes rencontrés vis-à-vis l'intégration, les facteurs de réussite de l'intégration, les obstacles et les facteurs de réussite en regard de la collaboration entre les personnes concernées par l'intégration des enfants et finalement les aspects positifs de l'intégration du point de vue des divers groupes de personnes impliquées et ses limites. La recherche et la rédaction ont été effectuées par Marie Hélène Saint-Pierre, sous la supervision de Renée B-Dandurand, professeure-chercheure à l'Institut nationale de la recherche scientifique, pour le compte du Ministère. Le document est disponible sur le site Internet du Ministère, volet Famille, sous le titre suivant : *L'intégration des enfants handicapés dans les services de garde. Recension et synthèse des écrits*. <http://www.famille.gouv.qc.ca/publications/>

Une deuxième recension d'écrits est disponible cette fois sur l'accueil et l'intégration des enfants immigrants dans les services de garde. Initié dans le but d'alimenter les réflexions du Ministère sur les services à offrir à la clientèle immigrante qui fréquente les services de garde, le document expose les résultats de la recension d'écrits québécois et canadiens en abordant trois thèmes, soit l'adaptation des services de garde à la présence immigrante tant au sein des politiques officielles que dans les interventions mises en place dans les milieux de pratique, ensuite, les expériences et les perceptions des enfants, des familles, des éducateurs et des éducatrices en services de garde en milieu pluriethnique, et finalement les programmes de formation initiale et de perfectionnement des éducateurs et des éducatrices en matière d'éducation interculturelle. La seconde partie de la recherche se penche sur quelques expériences mises en place aux États-Unis et en Australie. En conclusion, les auteures présentent une synthèse critique du champ de recherche, des réflexions sur l'apport potentiel des expériences internationales pour le Québec et le Canada ainsi que des pistes de recherche. La recherche et la rédaction ont été effectuées par Coryse Ciceri, Marie McAndrew et Annie Bourguignon, respectivement candidate au doctorat, professeure titulaire et étudiante à la maîtrise, toutes trois à l'Université de Montréal, en collaboration avec Marie-Louise Lefebvre de l'Université du Québec à Montréal. Le document est disponible sous la rubrique *Publications* du site Internet du Ministère, volet Famille : <http://www.messf.gouv.qc.ca/> sous le titre *L'accueil et l'intégration des enfants immigrants ou de familles immigrantes dans les services de garde : une recension des écrits au Québec, au Canada et dans d'autres sociétés*.

Le Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, par l'entremise de la Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique de la Direction générale des politiques familiales a organisé un mini colloque d'une journée, en avril 2004, sur le thème des services de garde. À cette occasion, quelques-uns des chercheurs dont les recherches ont été financées par le Ministère ont présenté les résultats de leur recherche portant sur cette thématique. Les sujets abordés touchent notamment à l'intégration des enfants handicapés et des enfants immigrants dans les services de garde. Il a aussi été question de la prévention et de l'intervention en négligence en Centre de la petite enfance, volet familial. D'autres conférenciers ont présenté leur recherche sur le développement de l'intervention en psychomotricité, sur l'implantation et l'évaluation d'un programme d'intervention précoce multicontexte en centre de la petite enfance (CPE), et sur les relations de contrôle et de surveillance entre l'État et les groupes communautaires appliquées au cas du Ministère et des centres de la petite enfance. Pour toute information supplémentaire, vous pouvez communiquer avec Suzanne Lamy au 418 643-4226 ou par courriel : suzanne.lamy@messf.gouv.qc.ca

La situation démographique

Le Québec connaît une situation démographique dont les conditions, si elles se maintenaient dans l'avenir, le conduiraient à un début de déclin de sa population d'ici deux décennies. Alors que l'accroissement de la population du Québec repose en très grande partie sur sa fécondité, son faible niveau persistant observé depuis plusieurs années commence à créer des tendances de plus en plus lourdes. Aussi est-ce avec une attention toujours accrue qu'on prend connaissance de la publication annuelle du nombre des naissances. Inévitablement, une grande question se pose à laquelle les décideurs politiques, notamment, souhaitent une réponse : pourrait-on, par des interventions publiques, influencer les comportements en matière de fécondité? Un document s'intéresse tout particulièrement à cette question. Il présente une analyse de la situation démographique et livre le résultat d'une recension des écrits sur le sujet. Intitulé *Natalité et interventions publiques*, il a été rédigé par Laurent Roy de la Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique. Ce document est disponible sous la rubrique *Publications* du site Internet du Ministère, volet Famille : <http://www.messf.gouv.qc.ca/>

Conseil de la famille et de l'enfance

Madame Marguerite Blais a été nommée à la présidence du Conseil de la famille et de l'enfance le 5 novembre 2003. Entrée en fonction le 15 décembre dernier pour un mandat de cinq ans, elle entend relever ce nouveau défi en travaillant de concert avec les représentants d'organismes dédiés à la cause des familles et des enfants du Québec. Participer à la transformation et à l'amélioration de la collectivité en faveur des familles, telle est sa nouvelle mission. Ses objectifs à court et moyen termes sont de rencontrer les divers intervenants des organismes Familles afin de saisir les pouls des principales préoccupations sur le terrain et, aussi, de broser, au cours de la prochaine année, le portrait de ce qu'est la famille en 2004 et de ce qu'elle pourrait être au cours de la prochaine décennie.

Détentrice d'une maîtrise en communication et doctorante au doctorat conjoint UQAM / Université de Montréal / Concordia en communication, Marguerite Blais a également fait des études en musique au Conservatoire de musique du Québec en orgue et piano. Figure bien connue du grand public comme journaliste et animatrice à la télévision et à la radio, Mme Blais a fait sa marque de 1996 jusqu'à sa nomination à titre de présidente du Conseil de la famille et de l'enfance comme directrice générale de la Fondation du maire de Montréal pour la jeunesse.

Engagée socialement, elle a œuvré principalement auprès de la communauté sourde. Membre de plusieurs conseils d'administration – Maison des femmes sourdes de Montréal -Fondation des Sourds du Québec - Les Petits frères des pauvres - Centraide du Grand Montréal..., elle a aussi été porte-parole pour la Société canadienne du cancer et Vision Mondiale pour l'Afrique.

Récemment, Mme Blais a publié aux Éditions Le Dauphin Blanc, un livre intitulé « Quand les Sourds nous font signe. Histoires de sourds ».

Le Conseil de la famille et de l'enfance tenait à Montréal, le 13 novembre dernier, un *Forum sur le soutien économique aux familles*. Cet événement s'inscrivait dans le cadre des activités soulignant le 15^e anniversaire du Conseil.

Dix ans après l'Année internationale de la famille, ce Forum a permis d'offrir, à près de 150 personnes d'horizons variés, un lieu d'échanges sur des questions relatives aux politiques publiques de soutien économique aux familles ayant des enfants à charge. Les présentations de la matinée ont permis de partager le constat que la situation économique des familles avec des enfants mineurs, lorsque l'on tient compte du revenu moyen en dollars constants, progresse, mais lentement. La situation demeure particulièrement préoccupante pour les familles monoparentales et pour les jeunes couples.

Des conférenciers prestigieux ont complété le portrait de la situation des familles. C'est ainsi que M. Alain Noël, professeur au département de science politique de l'Université de Montréal, si-

tua la politique familiale du Québec dans la mouvance libérale propre aux pays anglo-saxons. En faisant référence aux services de garde, il rappela qu'une remise en question des investissements de l'État dans ce domaine lui apparaissait prématurée et que si on n'y prend pas garde, le Québec risque de perdre sa spécificité et ses avancées en matière de politiques sociales.

À partir de l'évolution des investissements dans le domaine familial, M. Pierre Fortin, professeur au département des sciences économiques de l'UQAM, amena l'assemblée à s'interroger sur les choix politiques qui influencent cette évolution. Est-il souhaitable de revenir à une aide financière générale basée sur une prestation universelle, a-t-il demandé pour ouvrir le débat? Il traita aussi de plusieurs thèmes dont celui de l'équité horizontale en rappelant qu'une famille de trois enfants, avec un revenu de 60 000 \$, reçoit presque le même traitement fiscal qu'un couple sans enfant avec le même salaire, même si le revenu discrétionnaire de cette famille est beaucoup plus bas après avoir tenu compte des dépenses minimales pour les enfants.

La journée s'est poursuivie par des échanges en ateliers alimentés par les réflexions de personnes ressources qui possèdent une expertise dans le domaine familial. Enfin, l'activité de clôture regroupa des représentants de divers organismes autour de la question de l'universalité des mesures d'aide financière aux familles. Les propos recueillis convergeaient vers l'importance d'assurer à tous les parents un soutien adéquat, que celui-ci s'exprime sous la forme d'une aide financière directe ou par des services universels. Plusieurs ont fait mention qu'il s'agissait là d'une question d'équité et de reconnaissance des rôles parentaux. La prolifération de mesures ciblées a été considérée comme un danger pour la cohésion sociale en partie parce qu'elles contribuent à la stigmatisation d'un certain nombre de familles. Des doutes sur l'efficacité de ces mesures ont été exprimés.

La rencontre s'est clôturée sur une invitation aux partenaires à poursuivre leur appropriation de ces questions pour être en mesure de contribuer à l'orientation des actions gouvernementales à l'égard du soutien économique aux familles avec des enfants à charge.

La parution des Actes du Forum est prévue pour le printemps 2004. D'ici là, les personnes intéressées à prendre connaissance des données relatives à la situation économique des familles sont invitées à consulter le site du Conseil à l'adresse www.cfe.gouv.qc.ca

Danielle Aubert,
analyste-conseil
Conseil de la famille et de l'enfance

Office des personnes handicapées du Québec

L'Office des personnes handicapées du Québec a demandé à l'Institut de la statistique du Québec de concevoir une monographie incluant une revue documentaire et des données statistiques sur la situation des familles où vit une personne handicapée. Cette recherche se termine en avril et le lancement de la monographie aura lieu lors d'une journée colloque -L'intégration sociale des personnes ayant une incapacité au Québec: où en sommes-nous 25 ans plus tard?- organisée par l'Office en collaboration avec l'ISQ le 13 mai au congrès de l'ACFAS. Une présentation des auteurs de la monographie, Jocelyne Camirand et Jacinthe Aubin, aura lieu juste avant le lancement officiel qui se déroulera à l'heure du dîner.

Institut de la statistique du Québec (ISQ)

Le bilan 2003 de «*La situation démographique au Québec*», préparé par Louis Duchesne a été publié par l'Institut de la statistique du Québec en décembre dernier. Outre les données démographiques récentes, on y trouve un chapitre sur les ménages de 1951 à 2001 et particulièrement la situation domestique et familiale en 2001. Le rapport est disponible sur le site web de l'ISQ: <http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/demograp/index.htm>

CHSLD-CLSC Nord de l'Île

Le 17 mars dernier avait lieu le 1^{er} volet du colloque *La famille et les relations intergénérationnelles : quelle place dans l'intervention?* au CHSLD-CLSC Nord de l'Île. Il s'agissait d'une première occasion d'échange entre chercheurs et intervenants issus de divers milieux sur le créneau de recherche de cette organisation concernant les relations entre les générations. Au-delà de la moisson d'idées et d'une amorce de réflexion sur la pratique, cet événement aura contribué à la consolidation d'un meilleur arrimage entre l'intervention et la recherche visant l'amélioration des services. Pour faire suite à cette première journée d'activités qui donnait principalement la parole aux acteurs de l'intervention, un second volet sera organisé dans quelques mois où des chercheurs seront cette fois à l'avant-scène.

À inscrire à votre agenda

Les services de garde éducatifs au Québec? Quels effets ?

Séminaire du partenariat

vendredi 17 septembre 2004

L'analyse des effets d'une politique n'est jamais une opération simple. Elle soulève des problèmes méthodologiques, la question des données étant de plus délicate au plan politique. En place depuis 1997, les services de garde à prix modique faisaient, dès 1999, l'objet de commentaires du Vérificateur général du Québec : des « études d'impact » et de « l'information de gestion » étaient demandées concernant l'incitation au travail, la diminution de la pauvreté, l'accessibilité des services et l'atteinte des objectifs ultimes de la politique, soit favoriser la conciliation famille/emploi et aider les familles à créer des conditions favorables au maintien de relations familiales harmonieuses, au développement des enfants et à l'égalité des chances. À l'époque, plusieurs considéraient que le Vérificateur demandait beaucoup après deux ans seulement d'exercice. Il s'agissait – il s'agit encore – d'une tâche difficile que d'identifier les effets d'un programme ou d'une intervention. Depuis 1999, des analyses ont été menées par des chercheurs des universités et du gouvernement. Le séminaire réunira quelques-uns d'entre eux. Les discussions seront centrées sur certains de ces effets et le travail qu'il reste à accomplir.

Personnes ressources

Carl Drouin, coordonnateur, Institut de la statistique du Québec

Christa Japel, professeure, Éducation et formation spécialisées, UQAM

Pierre Lefebvre, professeur, Sciences économiques, UQAM

Animatrice du séminaire

Renée B.-Dandurand, professeure, INRS Urbanisation, Culture et Société